

Date de mise en ligne : 14 novembre 2025

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N°

du

Par décision municipale n° DP 94078 25 00078 du __ 4 NOV. 2025 Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Monsieur DIB SLIMEN

Domicilié (e)

79 AVENUE DE VALENTON

94190 VILLENEUVE ST GEORGES

En vue de la réalisation :

remplacement des menuiseries en aluminium gris et modification du portail

sur la clôture rue par son élargissement

Sur un terrain sis

79 AV DE VALENTON

Cadastré

AI216

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.



Villeneuve-Saint-Georges, le

- 4 NOV. 2025

Pour le Maire, par délégation, La 5^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 474-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° DP 94078 25 00078 du - 4 NNV 2025 été affichée en Mairie du au conformément

aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,